



Budget 2018 : équilibre et dynamisme

Le rapport sur les orientations budgétaires, présenté par Gilbert Meyer lors de la réunion du Conseil municipal du 11 décembre dernier, avait permis de tracer les axes d'un budget primitif 2018 résolument ambitieux. Toujours **au service des Colmariennes et des Colmariens**, ce budget, adopté le 22 janvier, se fait un devoir de respecter les engagements pris, et de préserver le contribuable colmarien en confirmant une nouvelle fois le « stop fiscal » instauré dès le début du mandat.





Rigueur et volontarisme, une « vraie marque » de fabrique !

Construit dans la continuité du budget primitif 2017 et des budgets précédents, le budget primitif 2018 adopte une fois de plus les principes d'une gestion sérieuse mais optimiste, qui met Colmar à l'honneur depuis plus de deux décennies.

La Ville n'a pas attendu la contractualisation du Pacte de confiance avec l'État pour entreprendre notamment – il y a quelques années déjà et comme l'atteste son excellente santé financière ! – **un travail de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement**. La comparaison des ratios financiers par habitant de la Ville de Colmar et des ratios financiers moyens des villes de 50 000 à 100 000 habitants démontre à quel point la gestion de notre commune est exemplaire : c'est la « **marque de fabrique colmarienne** ».

Plutôt que de subir la baisse des concours financiers de l'État, nous avons donc anticipé les efforts à fournir tout en préservant la qualité du service rendu, dans un souci d'optimisation de la dépense.

Cette situation financière, on ne peut plus saine, permet d'envisager l'avenir avec sérénité, et de proposer, une fois de plus, un budget primitif particulièrement dynamique et ambitieux pour l'année 2018.

Pourquoi faut-il investir ?

L'investissement public stimule l'ensemble de l'économie, tout en générant ou en maintenant des emplois locaux, non délocalisables. Il entraîne donc des effets multiplicateurs pour l'attractivité. Il s'agit d'un circuit très efficace en matière de redistribution des richesses.

Exceptionnel : la stratégie habituellement défendue par les économistes, qui consiste à financer un investissement à travers la règle des trois tiers : 1/3 par l'emprunt, 1/3 par les subventions, 1/3 par l'autofinancement, est bousculée par la Ville en 2018.

La Ville va pouvoir présenter un taux d'autofinancement encore jamais atteint : 47 % ! Un taux qui va permettre de limiter le recours à l'emprunt...



+ 4,57 %

par rapport à l'an passé

RECETTES RÉELLES
de fonctionnement

€ **514€** / **à Colmar**

€ **292€** / **moyenne des villes**

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
par habitant

Dépenses et recettes de fonctionnement : gel des dépenses, augmentation des recettes !

Conforme aux orientations budgétaires, le budget primitif 2018 se caractérise, dans un contexte incertain quant à la stabilité des dotations de l'État pour les années à venir, **par un gel des dépenses réelles de fonctionnement. Zéro augmentation dans ce domaine pour la quatrième année consécutive.**

Si le budget préserve soigneusement les équilibres financiers de la collectivité, il ne remet toutefois en cause ni le niveau, ni la qualité du service municipal rendu aux Colmariens.

Grâce entre autres à des bases de fiscalité dynamiques liées à l'attractivité croissante de Colmar, le budget **enregistre par ailleurs des recettes réelles de fonctionnement en forte progression : + 4,57 % par rapport à l'an passé** (+ 4,1 millions d'euros). **Le budget primitif repose pourtant sur une fiscalité à taux stables pour la cinquième année consécutive.**

Mentionnons, aussi, le **niveau élevé des dépenses d'équipement** : il est, à Colmar, de **514 euros par habitant**, soit un investissement de 16 millions d'euros de plus par rapport à la moyenne des villes (292 euros par habitant). **La valeur du budget d'investissement représente quasiment, pour une seule année, deux budgets des autres villes.**

	COLMAR	MOYENNE DES VILLES	ECART	
			en %	en €
TAXE D'HABITATION	175 €	303 €	-42,2%	-128 €
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	247 €	327 €	-24,5%	-80 €

Economie des Colmariens : 208 € x 71 781 habitants = **14 930 448 €**

Colmar, un budget pour le cadre de

Ce budget primitif particulièrement rigoureux sur le plan du fonctionnement fait donc parallèlement la part belle aux investissements ! Dans ce domaine, la Ville poursuit son rythme d'investissement pour lequel l'équipe majoritaire s'est engagée en 2014, soit de 37 à 38 millions d'euros par an.

Colmar, ville attractive



L'attractivité de Colmar est indispensable à son développement tant économique que démographique, culturel et touristique. De ce point de vue, Colmar affiche, depuis quelques années déjà, une dynamique très positive :

ÉCONOMIE : Entre 2014 et 2017, les bases de la contribution foncière des entreprises (CFE), qui constituent le principal indicateur du niveau d'activité économique d'un territoire, sont passées de 35 114 365 euros à 38 749 293 euros pour Colmar, **soit une augmentation de 10,35 %**. La Ville de Colmar sert, sur ce plan, de **locomotive** à l'ensemble de Colmar Agglomération.

DÉMOGRAPHIE : La population colmarienne ne cesse de croître : la ville de Colmar compte **71 781 habitants** au 1^{er} janvier 2018 contre 70 251 habitants au 1^{er} janvier 2017.

CULTURE ET TOURISME : Le nombre de touristes accueillis à Colmar en 2017 a dépassé les 3,5 millions... contre seulement 800 000 en 1995. Rapporté à la population, ce niveau de fréquentation fait de Colmar une ville dix fois plus visitée que Paris. **Une destination touristique exceptionnelle, donc !**

Cette attractivité est profitable au tissu économique de la ville et, par ricochet, à l'emploi et aux Colmariens.

Les principales opérations :

7 706 000 €

pour les travaux d'aménagement de la **bibliothèque des Dominicains**

1 124 900 €

pour la réalisation du futur **parking de la Montagne verte** (1^{ère} phase)

461 500 €

pour le **parking Gare-Bleylé**, dans le cadre du règlement des soldes des marchés passés avec les entreprises

6 714 900 €

pour les **aménagements** des voies communales et des équipements de voirie

1 678 680 €

pour le **développement et l'entretien des structures à vocation culturelle** (musées, PMC, bibliothèques, conservatoire, école maïtrisienne, école d'arts plastiques, salle du Grillen, théâtre, salle de spectacle Europe, etc.)

650 000 €

pour le début de la construction de la **salle couverte d'athlétisme** au sein du stade de l'Europe, qui sera le seul équipement de ce type dans le secteur franco-allemand entre Bâle et Strasbourg, aux côtés de la salle couverte d'Offenbourg

2 000 000 €

pour le début de la construction du **gymnase du Grillenbreit**, qui permettra de renforcer l'attractivité du pôle universitaire colmarien pour les étudiants tout en étant également ouvert aux associations locales

vie des Colmariens !



Colmar, ville harmonieuse

La politique de rénovation urbaine constitue un outil indispensable pour l'unité de la ville et l'intégration de tous les quartiers en son sein. La rénovation urbaine est au cœur de la politique menée par la municipalité depuis 1995, avec un double objectif : **réparer les erreurs d'urbanisation de la fin des années 60** et faire de Colmar une ville unie, **où chaque habitant se sent en harmonie** avec l'ensemble de la cité.

En 20 années, ce sont par exemple 27,5 millions d'euros qui ont été investis par la seule Ville de Colmar au profit des populations du quartier Europe-Schweitzer, sur un total de quelque 120 millions d'euros.

Rénovation du quartier Europe-Schweitzer



CHIFFRES CLÉS

2 130 000 €

requalification du secteur Luxembourg

738 200 €

subvention versée à Pôle Habitat pour la reconstitution de l'offre locative

2 000 000 €

travaux de rénovation de l'ex-magasin Match (ouverture prévue en novembre 2018)

Rénovation du quartier Bel Air Florimont



CHIFFRES CLÉS

41 600 000 €^{HT} sur 5 à 7 ans

investissements pour l'ensemble du programme, dont une première tranche de 30 millions d'euros qui va débiter dès ce premier trimestre



Colmar, ville du bien vivre

Indissociable de l'attractivité de Colmar et de sa transformation urbanistique, l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants constitue un autre axe de développement tout aussi important pour la municipalité.

Les grands axes d'intervention :



1 011 600 €

nouvelles technologies



501 100 €

adaptation et entretien du
cimetière et des columbariums



557 000 €

aménagement du patrimoine
paysager et des espaces verts



1 239 000 €

entretien et amélioration
des écoles primaires



545 000 €

création de la cantine
périscolaire du secteur Bel Air



140 000 €

travaux de rénovation de la
cantine du collège Saint-André



300 400 €

secteur de la petite enfance



1 933 130 €

équipements et travaux des
bâtiments à vocation sportive



621 250 €

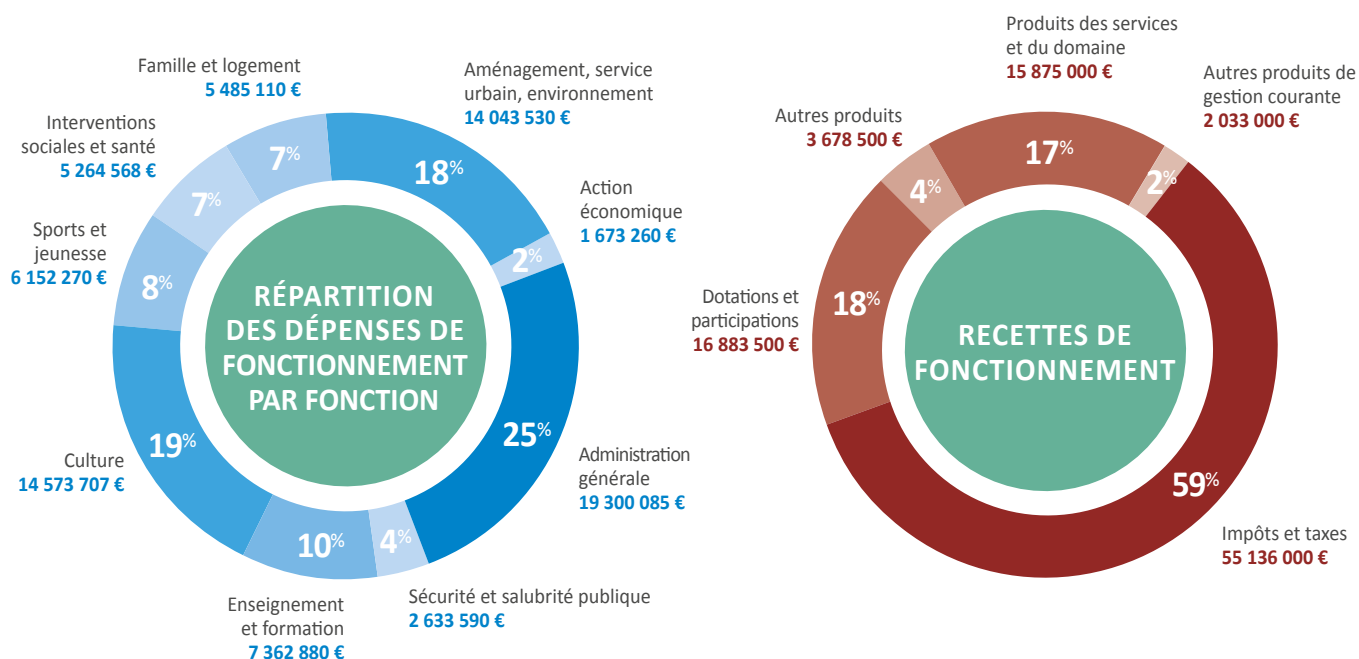
actions de solidarité



264 000 €

modernisation du parc des
caméras de vidéo protection

Le budget en chiffres



Un endettement très peu élevé

Malgré le nombre des investissements réalisés, l'endettement de la Ville de Colmar est très modéré. Il est bien inférieur à la moyenne des villes de la même situation démographique.

En 2016, la moyenne de la dette pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants était de 1 430 €/habitant contre 918 € pour Colmar, soit 512 € en moins (-35,8 %) – cela donne une latitude d'intervention de 36,7 millions d'euros supplémentaires.

De plus, la Ville de Colmar pratique une **gestion très active de la dette**, initiant une renégociation des emprunts dès que les conditions des marchés financiers le permettent. Cette gestion active de l'encours de la dette permet à la Ville de Colmar d'obtenir **un coût des intérêts très bas, qui représente seulement 1,16 % des dépenses de fonctionnement en 2017 contre 5,13 % en 1995**. Pour un budget de fonctionnement de 76,489 millions d'euros, l'écart représente donc **une économie de plus de 3,04 millions d'euros pour les Colmariens**.

« Vous pouvez compter sur mon total engagement pour garder le cap, celui du dynamisme, de la proximité et de l'action. »

Gilbert MEYER
Maire de Colmar